



### *Haute-Isle Chantemesle Les Charrières*

#### Le mot du Maire

- I. Gestion et administration de la Commune (Page 2)
- II. Grands chantiers & projets en cours (Page 3)

- III. Temps festifs & Loisirs (Page 5)  
Comité des fêtes (page 6)

Informations pratiques (page 7, 8)

#### *Le mot du Maire*

Cela fait déjà plus d'un an que la nouvelle Equipe municipale issue des élections de mars 2008 œuvre aux services des Hautilois (es).

J'ai tout lieu d'être optimiste quant au bien fondé et au déroulement des nombreuses actions menées à ce jour.

Une ambiance nouvelle s'est mise en place. A l'occasion de chaque manifestation nous apprenons à nous connaître davantage et partageons des bons moments. Soyez assurés que nous n'avons d'autre but que d'améliorer votre quotidien avec ouverture et sans esprit sectaire.

**En fait votre Commune se porte maintenant beaucoup mieux !**

Les nombreuses opérations et investissements que nous avons effectués vont dans ce sens en respectant bien sûr l'équilibre financier de la Commune grâce à la demande et à l'obtention de subventions chaque fois que cela est possible.

N'hésitez pas à me contacter pour me faire part de vos suggestions et de vos éventuelles difficultés.

Ce changement d'ambiance se traduit aussi sur le terrain où une nouvelle logistique efficace a pu être déployée dans le but d'embellir et de valoriser notre Village.

Merci à tous pour la coopération et l'aide que vous nous avez apportées depuis le début.

L'été se profile déjà et je ne laisserai pas passer l'occasion de vous souhaiter d'agréables vacances.

Laurent SKINAZI





## I - Gestion et administration de la Commune

### Sécurisation de la route de la Vallée



Une mobilisation sans précédent des Elus et des Habitants a amené l'Administration à prendre en compte le désir unanime de voir la circulation ralentie lors de la traversée de notre village.

Un traitement complet de la RD 913 a été élaboré en collaboration avec la DDEA.

Point d'orgue à cette mobilisation la visite très amicale de Monsieur Jean-Pierre MULLER, Conseiller Général, visite au cours de laquelle il annonçait l'ouverture pour cette année des travaux de sécurisation des virages de Chantemesle théâtre d'accidents réguliers et, hélas, parfois graves.

Dans le même ordre d'idée nous avons pris une délibération, pour amener à 50km/h la circulation sur l'ensemble de la Commune. **Attention aux radars!**

### Traitement des espaces verts communaux

Nous avons procédé au recrutement d'Olivier Vivier bien connu dans la région pour sa remarquable expérience dans une entreprise privée. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous. Nous souhaitons également tous nos vœux de réussite à Mathieu Dallemande qui nous quitte pour aller renforcer son expérience en Angleterre. Bonne chance donc à tous les deux.

La Commune s'est équipée d'une tondeuse autoportée fiable et efficace, comme vous avez dû le constater, ainsi que d'un motoculteur permettant la mise en place progressive du fleurissement communal.



### Passage de POS à PLU

Dans ce dossier primordial, il s'agit de mettre à jour les documents d'urbanisme et de tracer ainsi l'évolution de la Commune sur les vingt prochaines années.

Le Cabinet d'Etude devant accompagner la Commune dans le projet a été choisi et des réunions publiques seront organisées le moment venu.

Dans ce cadre, il s'agira également de prendre en compte les risques naturels de la Commune et la mise en place éventuelle d'un Plan de Préservation des Risques naturels sur les problématiques de coteaux (éboulements et glissements de terrains en particulier à l'aplomb des pitons rocheux). D'ores et déjà, nous appelons tous à la vigilance lorsque vous vous déplacez ou vous situez dans les zones concernées.

### Publication du décret de création de la réserve naturelle

Le décret du 30 mars 2009 (consultable en mairie) entérine la création de la Réserve Naturelle des Coteaux de la Seine.

Cette création confirme l'intérêt des Pouvoirs Publics pour notre exceptionnel écosystème. Le Préfet du Val d'Oise désignera prochainement le gestionnaire de cette nouvelle entité et la Commune siégera au Comité de Gestion.



### Travaux en cours & réalisés

#### *Mairie*

Progressivement, en fonction des possibilités de subvention nous procédons à la mise aux normes des locaux de la Mairie. Ainsi la salle communale a été entièrement rénovée et sera à même, dorénavant, d'être le siège de réunions publiques ou festives (expositions).

La sécurisation des locaux (effractions et risques incendie) est en passe d'être achevée.



#### *Eglise troglodyte*

Ce monument, pièce maîtresse de notre héritage communal, reçoit lui aussi un traitement approprié :

- Les travaux de ferronnerie d'Art (garde-corps et portail) sont pratiquement achevés.
- La cloche de notre église, grâce à une installation électrique programmable fait maintenant entendre son tintement bien sympathique.
- Prochainement un éclairage utilisant les dernières technologies permettra de mettre en valeur l'édifice de manière sobre et esthétique.

Signalons enfin que des horaires de visite réguliers seront déterminés prochainement.

#### *Chemin du Village*

Les travaux d'enfouissement des réseaux longtemps retardés dans le passé trouvent maintenant un achèvement heureux et les poteaux et fils disgracieux vont pouvoir être retirés.

Il en résulte bien sûr une amélioration esthétique certaine ainsi qu'une plus grande sécurité.

Les nombreux promeneurs apprécieront.

Par ailleurs, le traitement et la stabilisation de la chaussée vont commencer par l'étude complémentaire géotechnique du sol confiée à un cabinet spécialisé.



## *Chantemesle*

Préalablement à sa remise en eau - à venir - nous avons procédé au nettoyage de l'abreuvoir des virages de Chantemesle. Le dégagement de la fontaine et le fleurissement du talus apportent une touche de propreté et de couleur.

L'étude de faisabilité de la remise en eau est en cours. Nous sommes sûrs que le ruissellement de l'abreuvoir donnera une heureuse note musicale.



## *Assainissement*

C'est un enjeu majeur des années à venir. Nous serons contraints à l'horizon 2015 d'avoir un assainissement en conformité avec la nouvelle loi sur l'eau.

D'ores et déjà le Syndicat d'Assainissement Autonome a contacté les riverains dans les zones où des désordres ont pu être constatés.

Il a un rôle de diagnostic et d'information, aussi nous vous demandons de réserver à leur agent votre meilleur accueil.

## Dernières nouvelles !

### *L'Ecole de La Roche-Guyon se met à l'heure du numérique*

A l'initiative de la Mairie de la Roche-Guyon les quatre communes y ayant des enfants scolarisés ont décidé de l'acquisition d'un matériel pédagogique numérique qui sera utilisé dès la rentrée prochaine.

Haute-Isle s'associe bien évidemment à ce projet novateur subventionné à 80% par le Ministère de l'Education Nationale.



### *Fleurissement de la Commune*

A notre initiative, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) tiendra une réunion publique le 24 septembre en mairie organisée par dans le cadre de l'opération « Je fleuris mon village »... Dans les couleurs de notre Vexin, bien sûr...

Les personnes intéressées y sont cordialement conviées.



*Un bon exemple*



#### Repas des Anciens



Le 16 octobre, l'équipe municipale s'est retrouvée avec nos anciens autour d'un bon repas au restaurant « Curiosités et Gourmandises » de Vétheuil.

L'après midi nous avons visité le ferme de Vaulezard où certains ont pu côtoyer les animaux de très près.

C'est dans la joie et la bonne humeur que nous nous sommes séparés.



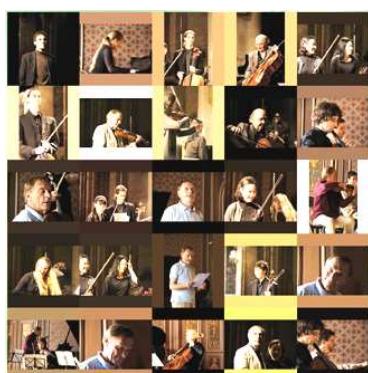
#### Goûter de Noël

Le 14 décembre nos anciens et les enfants du village, venus nombreux, se sont réunis lors du goûter de Noël organisé par la municipalité et le CCAS.

Après la visite tant attendue du Père Noël qui a gâté petits et grands, un goûter plein de douceurs était partagé par tous et ce fut un chaleureux moment que chacun a pu apprécier.



#### Master Class Edition 2009



Comme l'année passée sous la férule attentive de Jean Mouillière, notre église troglodytique a eu le plaisir d'accueillir le 25 avril dernier une des manifestations du circuit des Master Class organisée par l'EPCC du Château de la Roche-Guyon.

L'église était comble pour cette occasion et l'assistance a pu profiter d'un concert d'une exceptionnelle qualité.

#### Un coin d'Histoire

*“Passant, ne souille pas cette eau qui sourd des flancs de la haute île  
et vient, à travers le coteau,  
t’offrir l agreable et l’utile. ”*

Guillot de Saix (1932)

Nous remercions vivement Monsieur Jean-Claude Gaudichard de son heureuse et généreuse initiative de redonner à notre Commune un peu de son histoire.

Ce joli panonceau qui orne aujourd’hui l’ancienne fontaine de la mairie a été refait à l’identique de celui d’antan.

Merci donc de la part de tous !



## Comité des fêtes

Le Comité des fêtes nouvellement créé a déjà rassemblé joyeusement les Hautilois(es) lors de diverses manifestations. L'implication de tous a fait le succès de ces journées...

La prochaine manifestation aura lieu le samedi 27 juin à partir de 18h00 :

Un concours d'épouvantails ouverts à tous, petits et grands, débutera la soirée et sera suivi d'un barbecue et du feu de la Saint Jean (inscription et règlement les 4 ; 6 ; 11 ; 13 ; 18 et 20 juin en mairie).

N'hésitez pas à rejoindre cette association qui fait vivre l'esprit festif de notre village.

## *Concert de François Camus*

C'est au cœur de notre église que François Camus, pianiste de grand talent, a interprété un magnifique programme.

De Schubert à Field, de Chopin à Liszt sans oublier Scriabine et Tchaïkovsky, l'assistance a pu apprécier l'interprétation subtile de diverses œuvres.

C'est avec « le Rossignol » d'Alabiev et sous les applaudissements d'un auditoire conquis que cette réunion musicale s'est achevée.



## *Marche et exposition de Printemps*



C'est un groupe de 80 personnes parmi lesquelles figuraient de nombreux élus des communes voisines qui s'est élancé à l'assaut de nos splendides paysages pour la deuxième édition de la Marche de Printemps.

De retour de cette promenade, nous avons pu admirer une exposition de peinture dédiée cette année aux artistes Hautilois.



Nous remercions chaleureusement les professionnels et amateurs parmi lesquels on peut citer pêle-mêle Chaillou, Hilsum, Balségur, Priou, Hartley, Séléné, Breffort, Rippe, Marchiset, LSK qui nous ont fait profiter d'un échantillon de leur talent.

Egalement, Martin Provost a eu la gentillesse de nous faire partager un de ses César obtenu pour son magnifique film « Séraphine » que de nombreux Hautilois ont pu découvrir lors de la projection en plein air dans le potager du Château de la Roche-Guyon.



## *Rencontre amicale de pétanque*



Le 26 avril, une trentaine de personnes ont pu se mesurer dans une rencontre amicale de pétanque. Durant toute la journée de nombreuses personnes sont venues encourager les joueurs.

Les enfants ont pu, pour leur plus grand plaisir, participer à ce concours en jouant avec des boules en plastique. Un barbecue organisé sur place a fonctionné en continu jusqu'à la fin du concours.



## *Palmarès final*

1<sup>er</sup> Dames : Jacqueline Cadic

1<sup>er</sup> Jeunes : Guislain de La Rochefoucauld

Vainqueur du concours : Philippe Cadic



# REVUE DE PRESSE

## HAUTE-ISLE

### Vœux du maire et galette

Dimanche dernier, Laurent Skinazi, maire de Haute-Isle, a été l'un des premiers à présenter ses vœux. Il a invité ses administrés à venir tirer les Rois à la mairie. Durant son discours, l'édile a rappelé que dans sa séance du 20 décembre, le conseil municipal a pris la décision de limiter la vitesse à 50 km/h dans toute la traversée de la commune soit

3 200 mètres. Il ne reste donc plus qu'à poser les panneaux pour cet arrêté soit effectif.

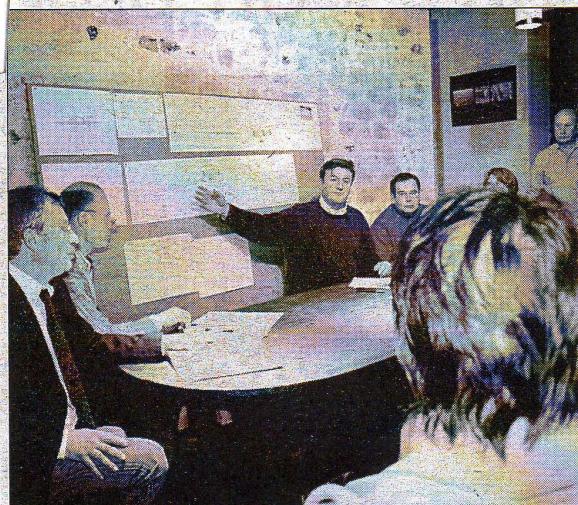
À noter aussi, et c'est le maire qui l'a annoncé, samedi 7 mars à 16 heures, le pianiste François Camus donnera un concert dans l'église troglodytique de Haute-Isle.

R.D.



Le maire et ses administrés ont partagé de bonnes galettes.

## Haute-Isle RD913, les riverains consultés



Les habitants se sont déplacés en masse pour parler de sécurité.

**L**a salle communale n'était pas assez grande ce samedi après-midi pour accueillir les nombreux habitants d'Haute-Isle. Et pour cause. Le maire et ses adjoints ont organisé la première consultation relative au projet tant attendu de sécurisation de la RD 913 : « Il faut faire quelque chose, lance Annaïck Rocamora. Ce n'est plus possible, mon mari a été renversé devant notre portail et il lui a fallu un an pour s'en remettre ». Décidée à faire évoluer une situation dangereuse et « invivable » selon les riverains, la nouvelle équipe municipale cherche à accélérer le rythme dans la concertation : « Nous avons multiplié les courriers et les mails auprès de la Direction départementale de l'équipement, souligne le 2<sup>e</sup> adjoint Mathieu de la Rochefoucauld. Mais nous souhaitons le faire avec les habitants pour ne pas imposer un schéma, surtout sur un sujet aussi sensible ».

#### Une longue procédure

Plan à l'appui, les élus ont exposé les différentes propositions de la direction dé-

partementale de l'équipement : « Ils nous proposent une véritable entrée et sortie de ville pour marquer la zone limitée à 50 Km/h, explique le maire Laurent Skinazi. Il est également proposé des plateaux ralentisseurs à hauteur de l'église et de la mairie accompagnés d'aménagements comme des garde-corps ». Les habitants, satisfaits, y sont toutefois allés de leurs remarques : « Nous pourrions ajouter un stop en centre-ville pour couper la vitesse et le flux », suggère un habitant dont l'intervention a retenu toute l'attention des élus. Seul bémol, le délai : « On nous a promis que le projet serait réalisé en 2010, confie Laurent Skinazi. C'est loin mais la procédure est longue ». Une échéance qui a fait réagir le public : « L'urgence c'est aujourd'hui et pas demain, la route est dangereuse, il faut que la DDE et les politiques le comprennent », lâche une habitante mécontente.

Conscients de l'urgence, les élus esquisSENT un espoir : « Pour les parties accidentogènes comme les deux virages, il existe une procédure spéciale que l'on va activer avant la fin de l'année ».

L'Haute-Isle

# Mobilisation contre les accidents de la route

**V**OILÀ des années que les habitants de L'Haute-Isle, commune du Vexin de 330 habitants, souhaitent sécuriser la route de la Vallée, une portion de la départementale qui relie Vernon (Eure) à Mantes-la-Jolie (Yvelines). « Sept kilomètres de ligne droite avec un gros S au milieu du village », résume Armand. Cet ancien conseiller municipal qui habite à l'entrée du grand virage de Chantemesle, a été le

témoin de plusieurs accidents graves. Judite habite en contrebas du village, au niveau d'un virage elle aussi. « J'ai un mur qui vient encore d'être démolie. Le mois de décembre a été terrible, trois accidents en un mois », causés essentiellement, selon elle, par l'absence de trottoirs et les excès de vitesses.

Samedi soir, une réunion publique a eu lieu à la mairie en présence du maire, Laurent Skinazi, et

de la plupart de ses conseillers municipaux pour discuter des projets d'aménagement de la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA). Les habitants, venus nombreux, ont approuvé l'annonce de l'installation de ralentisseurs et d'une nouvelle signalisation. Mais la crainte « que les travaux ne tardent » est générale. Laurent Skinazi espère que les travaux débuteront dans le courant de l'année. Les

plans d'aménagement devraient être finalisés fin février. En attendant, le maire a pris un arrêté afin de limiter la vitesse à 50 km/h dans le village, et à 30 km/h au niveau des zones dangereuses. Albert, le compagnon de Judite, insiste sur la nécessité d'agir. « J'ai peur pour ma famille. Je n'ose même pas jouer avec mon fils dans le jardin », confie-t-il.

CÉCILE NIVET

## Haut-Isle

# RD193: le département s'engage

**I**n'aura pas fallu longtemps à l'équipe municipale pour faire avancer le dossier. Quelques jours après la réunion publique dédiée au projet de sécurisation de la RD913, le maire, Laurent Skinazi, a invité l'autre samedi le conseiller général chargé des infrastructures, Jean-Pierre Muller, à venir sur la commune pour constater le caractère d'urgence du projet : « Le but est d'accélérer la réalisation des travaux relatifs aux portions les plus dangereuses de la route départementale qui traverse Haute Isle », confie Laurent Skinazi. « On a peur de traverser la rue pour aller de l'autre côté », insiste un habitant, « Pire, je n'ose pas sortir mes enfants dans mon propre jardin », ajoute Albert Samuel un autre riverain.

### Bonne nouvelle

A l'issue des discussions et de la visite des lieux, Jean-Pierre Muller a annoncé la bonne nouvelle : « Nécessité fait loi, confie le conseiller général. Il apparaît indispensable de réaliser les premiers aménagements les plus urgents dès cette an-



■ Le maire Laurent Skinazi et quelques habitants ont souhaité montrer à Jean-Pierre Muller le caractère d'urgence des aménagements de la RD193.

née. » Le reste du projet d'aménagement de la route départementale qui traverse la commune devrait voir le jour courant 2010. « Nous allons d'abord traiter ce double virage très dangereux, explique Jean-Pierre Muller à l'endroit où une voiture a récemment détruit un muret tombé dans

le jardin d'un riverain. Ces travaux seront effectués dans le cadre d'un programme spécial de sécurité routière d'urgence du département. »

Un passage surélévé limité à 30 km/h, une impression de rétrécissement de la voie et le déplacement d'un arrêt de

bus devraient très vite voir le jour : « Je vais faire le nécessaire pour que les travaux soient finalisés avant l'hiver 2009 », promet Jean-Pierre Muller. Une annonce accueillie avec le plus grand soulagement par les nombreux riverains présents.

## LE VEXIN

HAUTE-ISLE

# François Camus en concert

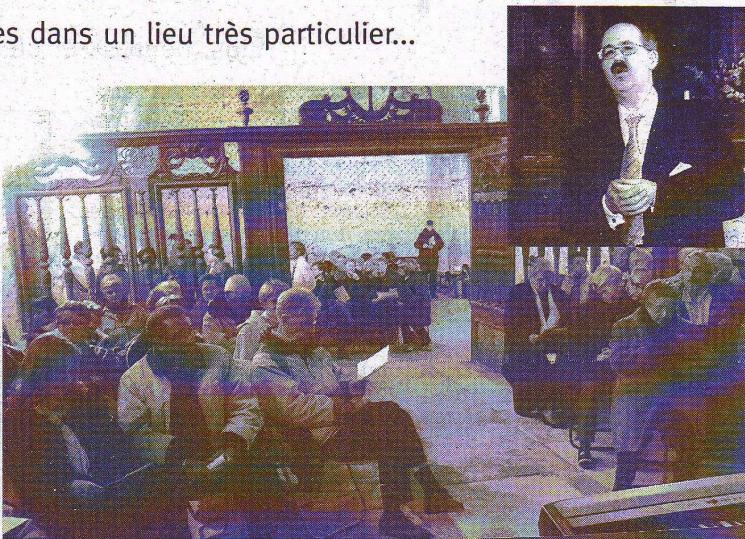
Une rencontre avec un virtuose des notes dans un lieu très particulier...

C'est dans l'église troglodytique de Haute-Isle, monument historique exceptionnel creusé en 1670 dans la falaise de craie, où subsistent un jubé et un magnifique retable en bois sculpté, que samedi 7 mars, François Camus, pianiste réputé pour son jeu étonnamment clair et fougueux, a interprété avec beaucoup de subtilité un programme originel avec un *Impromptu* de Schubert, des *Nocturnes* de Field et de Chopin, avant de s'aventurer dans la musique russe de Scriabine et de Tchaïkovsky, avec, entre autres, la pièce intitulée *Doumka* d'une gran-

de ampleur symphonique, qui fut très applaudie par la nombreuse assistance, tout comme la dernière composition de Liszt *Vallée d'Obermann*. En rappel, l'*Étude de virtuosité* de Moszkowski et le *Rossignol* d'Alabiev, très évocateur, terminèrent brillamment cette belle réunion musicale organisée par le comité des fêtes de la localité et présidée par Laurent Skinazi, maire de Haute-Isle.

Robert DÉMARD

L'auditoire et les belles boiseries de l'église.



## LE VEXIN

HAUTE-ISLE

# Séraphine, le film aux 7 Césars, à été tourné dans le Vexin

À cours de l'exposition de peinture à la mairie de Haute-Isle, le maire, Laurent Skinazi, a tenu à présenter un habitant du village : Martin Provost qui n'est autre que l'heureux réalisateur de *Séraphine* le film qui le 27 février dernier a obtenu sept Césars. Ce long métrage a été tourné en grande partie dans le Vexin et à Senlis, dans l'Oise, où vécut Séraphine, une femme de ménage. Pour incarner celle-ci, Martin Provost avait choisi la comédienne Yolande Moreau. Cette actrice et pas une autre. On comprend aujourd'hui pourquoi le réalisateur n'a écrit le scénario que lorsqu'il eut l'accord de cette dernière. L'autre tête d'affiche est Ulrich Tukur qui campe le collectionneur



Martin Provost entouré des élus de Haute-Isle.

Wilhem Uhde. Séraphine Louis est née le 2 septembre 1864. Bonne à tout faire, elle peignait

aussi dans sa petite chambre et c'est par hasard qu'un collectionneur réputé la découvrit, l'aida et

lui fit connaître une gloire éphémère. Après il y a eu la maladie, l'abandon de la peinture et puis l'oubli. La Senlisienne est décédée en 1942. Le film *Séraphine* a été tourné en dix semaines et terminé en juin 2008 pour une sortie en octobre dernier. Ce long métrage aura nécessité trois ans et demi de préparation. Mais le résultat est sans appel, la preuve en est avec les sept Césars obtenus récemment.

Martin Provost ne va pas se reposer sur ses lauriers... ou ses Césars... puisqu'il a des projets de films. Un sympathique et modeste romancier, metteur en scène. En espérant qu'il fasse encore honneur à ce Vexin qu'il apprécie !

Robert DÉMARD.

HAUTE-ISLE

## La marche de Printemps

Ils étaient 80 à participer à la marche de Printemps organisée par le comité des fêtes de Haute-Isle. Parmi eux, Madame Pétel, la doyenne avec ses 74 printemps, et puis un chien, Buggy. Avec Laurent Skmazi et ses conseillers municipaux, on trouvait les maires de Vétheuil, La Roche-Guyon, Vienne-en-Arthies et Amenucourt.

Dans la fraîcheur du matin, ils se

A photograph of a group of approximately 15-20 students, mostly young women, standing in two rows in a classroom or hallway. They are dressed in various casual attire, including hoodies, t-shirts, and jackets. The background shows a wall with a large, partially visible sign that reads "MARIE". The photo is oriented vertically on the page.

le coup de midi, tout le monde retrouva à la mairie de Haute Isle le verre de l'amitié et une collation

Skinazi et ses conseillers municipaux, on trouvait les maires de Vétheuil, La Roche-Guyon, Vienne-en-Arthies et Amenoucourt.

sont lancés à l'assaut des 5400 mètres de distance à parcourir découvrant au passage l'ancien circuit hydraulique du Moyen Âge qui amenait l'eau de Villers-Cotterêts.

# L'art de la marche et le marché de l'art

**A** l'initiative de la nouvelle municipalité, le tout récent comité des fêtes de la ville a fait ses premiers pas samedi, dans l'organisation d'une marche de printemps conviviale et permanentement réussie, suivie du cinquième anniversaire d'une exposition peinture tout aussi satisfaisante de la manifestation. C'est une bonne initiative et un bon vecteur de lien social, cela nous permet de nous réunir dans la bonne humeur, précise une autre participante. Des hameaux de la Roche-Guyon, sur la route des Crêtes, chacun a pu admettre l'exceptionnel panorama dominant la Seine, comme la beauté laïtueuse.

des falaises de crêtes abritant de mystérieuses cavernes.

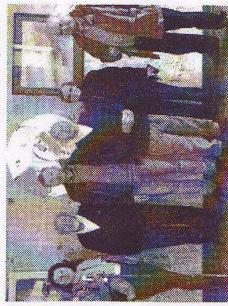
De retour à Haute-Isle, après une collation bien méritée, Laurent Skirnay, maire de la commune, a lui aussi insisté sur la *belle qualité des lieux ayant inspiré nombreux d'artistes parmi les plus importants et les plus connus*, faisant ainsi référence à l'exposition participative visiblement proposée tout au long du week-end.

**Lumière et sensibilité**  
Dans la quinzaine d'œuvres exposées, Laurent Skiniarz n'a pas manqué de rendre hommage à deux artistes hantus parfois connus et reconnus, Jean-Claude Chaillou et François Hélismus. 120 passionnés ont pu admirer au cours de ce vernissage, les délicates et légères aquarelles dont Jean-

MERCREDI 25 MARS 2009

[www.courrierdemantes.com/limate](http://www.courrierdemantes.com/limate)

**HAUTE-ISLE** ► Quand les peintres locaux



Le maire  
et les peintres artistes

Dimanche 22 mars, le comité des fêtes a organisé une exposition de peinture regroupant les artistes de la commune, à la mairie. Aussi a-t-on pu admirer les œuvres de : François Hilsum : "Jour de fête"; Jean-Claude Chaillou : "Le bras de Chantemesse"; "La Seine à Vétheuil"; Breffort : "Le bras de SeineChantemesse"; Harley "Les bateaux"; Selene : "Les vikings à Haute-Isle" (don de l'artiste); LSK (Laurent Skinazi) : "Ciel et eau"; "La neige à Haute-Isle"; Michel Priou "La Cathédrale"; Michel Rippe "Giverny"; Annie Balsegur-Meunier "Chantemesse, maison au pinacle"; Franck Boggs "La Seine à Mantes"; Marchiset "Le tétra lyre". Ce fut un plaisir pour tout le monde de se retrouver et puis de constater que le village possédait des talents... Photo : J. P. Balsegur

R.D.

constater que le village possédait de talentueux artistes

[www.courrierdemantes.com/limate](http://www.courrierdemantes.com/limate)

10

## INFORMATIONS GENERALES

### **Urbanisme & Dispositions réglementaires**

Rappelons que tous travaux sur une habitation entraînant une modification de l'aspect extérieur (huisseries, fenêtres, vérandas, portail, toiture, etc...) ou des surfaces doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande de travaux ou d'un permis de construire selon le cas, auxquels il faudra se conformer. Les modifications souhaitées en cours de travaux doivent également obligatoirement faire l'objet d'une déclaration rectificative.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de doute, les formulaires sont disponibles en mairie.

### **Recensement de jeunes aux journées d'appel de préparation à la Défense (JAPD)**

Pour mémoire : les jeunes doivent se faire recenser lors des Journées d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) entre la date anniversaire de leurs 16 ans et 16 ans + 3 mois. C'est encore possible au-delà de ce délai, sachant qu'une attestation de JAPD est nécessaire pour l'obtention du permis de conduire et des concours administratifs.

### **Dispositif « Défense, 2ème chance »**

Placé sous la tutelle des ministères de la Défense, de l'Emploi et de la Ville, l'établissement Public d'Insertion de la Défense (EPIDE) est un établissement public administratif qui met en œuvre le dispositif "Défense, 2ème chance".

Ce dispositif s'adresse à des volontaires, garçons et filles :

- de 18 à 22 ans révolus,
- en situation de retard ou d'échec scolaire, sans qualification professionnelle ni emploi et souvent en risque de marginalisation sociale,
- en règle avec leur journée d'appel de préparation à la défense.

Il est proposé à ces jeunes, en internat du dimanche soir au vendredi après-midi, de suivre un programme pédagogique conjuguant une formation civique et comportementale, une remise à niveau des fondamentaux scolaires, une orientation débouchant sur un projet professionnel et une pré-formation / insertion professionnelle en liaison avec des entreprises partenaires. Des renseignements complémentaires en ligne sont disponibles sur le site : [www.epide.fr](http://www.epide.fr)

### **Sécurité des personnes vulnérables et Registre administratif**

Dans le cadre des mesures de protection des personnes vulnérables contre les conséquences d'une période de canicule (du 1er juin au 31 août), un registre communal est mis à la disposition des personnes qui désireraient y figurer.

Sur ce registre nominatif doivent figurer :

- les coordonnées du service intervenant éventuellement au domicile
- la personne à prévenir en cas d'urgence
- les coordonnées du médecin traitant

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

### **Inscription sur les listes électorales**

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous y inscrire.



### **Quelques rappels de dispositions de bon voisinage**

- Horaires de travaux de jardinage et de bricolage avec matériels « sonores » (arrêté préfectoral N°2009-297 du 28/04/2009) :  
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30  
Samedi : de 9 h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00  
Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00
- Nos amis les animaux domestiques qui sont trop « expansifs » doivent être rentrés à l'intérieur, en particulier la nuit.  
Egalement, pour l'agrément de tous et la propreté de la Commune, il convient de veiller à ramasser systématiquement leurs excréments. Des sacs existent à cet effet.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### **Horaires d'ouverture de la mairie**

Mercredi : 9 h à 12 h      Jeudi : 14 h à 18 h      Samedi : 9 h à 12 h

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent le samedi matin pour la gestion des affaires courantes.

### **Horaires d'ouverture de la déchetterie de Gasny**

Lundi, mercredi et samedi : 9h à 12h et de 14h à 18h.

Vendredi : 14h à 18h.

### **Ramassage des encombrants**

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le mercredi 7 octobre 2009

La collecte des encombrants est limitée à 1m3 par habitation. Ils devront être sortis la veille au soir.

### **Relevé de compteur d'eau**

En cas de changement de propriétaire ou de locataire il est nécessaire de faire le relevé du compteur d'eau et d'en avertir la mairie.

### **Urgences & secours**

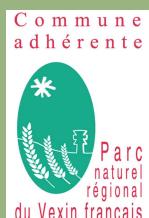
- . SAMU : 15
- . Incendie et Secours : 18
- . Préfecture du Val d'Oise : 0 821 80 30 95
- . Gendarmerie : 01 34 46 88 88 (Magny-en-Vexin) – Urgence : 17
- . SIDPC 01 34 20 26 32 (Serv. Interminist. de Défense et Protection civiles)

### Mairie de Haute-Isle

*Laurent SKINAZI,  
Maire*

146, route de la  
Vallée  
95780 – HAUTE-ISLE  
Tél : 01.34.79.73.24  
Fax : 01.34.79.71.21  
E-Mail :  
[mairie-hauteisle@wanadoo.fr](mailto:mairie-hauteisle@wanadoo.fr)

*« Ensemble agissons  
pour le renouveau  
de Haute-Isle »*



### **Prévention des vols**

A l'approche des vacances et devant la recrudescence des cambriolages, la Gendarmerie Nationale nous informe des précautions à prendre :

#### Prévention

- Fermez toutes les issues de votre domicile (même si vous êtes présents)
- Installez une alarme
- Rangez les sacs à main, clés de voiture, papiers d'identité...dans un autre endroit que dans l'entrée
- Avant de vous coucher vérifiez que les portes et fenêtres soient bien verrouillées
- Signalez à la gendarmerie tout individu ou véhicule suspect ou tout démarcheur à domicile et invitez vos voisins à en faire autant
- Identifiez les objets de valeur et les photographier
- En cas d'absence temporaire, prévenez vos voisins, et en cas d'absence prolongée, prévenez la gendarmerie
- Demandez à quelqu'un de relever régulièrement votre courrier
- Laisser une clé à une personne de confiance ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre en cas d'urgence

#### Attitude à adopter

- N'opposez aucune résistance face à l'auteur d'un vol, vous vous exposeriez à des violences
- Relevez le maximum d'informations : - sur le(s) auteur(s) : signalement physique, tenue vestimentaire...
  - sur le(s) véhicule(s) utilisé(s) : marque, numéro d'immatriculation total ou partiel, direction de la fuite...

**Dans tous les cas, ne rien toucher et composer immédiatement le 17**